

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

### 1 **Intitulé du module** **Formation pratique niveau Ib (Basic Core)** **2011-2012**

<b>Code</b> S.ER.SO.1111.F.11	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al. 1 des directives cadres "statut des étudiants-e-s"	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne

### 2 **Organisation**

<b>Crédits ECTS *</b> 8 ECTS	<b>Langue(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	--

### 3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s) Formation pratique niveau Ia (Basic Core)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

#### **Autres prérequis**

### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

#### **Compétences visées**

- A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie, ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.
- B. Conduire et adapter des démarches d'évaluation, de traitement, de prévention et de promotion de la santé.
- C. Evaluer les fonctions physiques et psychologiques, les déficiences et les capacités, les facteurs personnels et environnementaux, les activités et leurs limitations, ainsi que la participation sociale et le handicap.
- D. Maîtriser les techniques et les méthodes de traitement relatives à la pratique de l'ergothérapie.
- E. Communiquer et collaborer avec les usager-ère-s, la famille et les proches dans la perspective d'une approche centrée sur le client.
- F. Travailler en équipe et collaborer avec d'autres professionnels dans le cadre d'organisations ou d'institutions.

#### **Buts**

- La première période de formation pratique met l'accent sur la démarche clinique et la pratique centrée sur le client;
- Développer la démarche de l'ergothérapie dans le domaine de la santé physique.
  - Développer des pratiques centrées sur le client.
  - Comprendre les contextes dans lesquels se trouvent les usagers de l'ergothérapie.
  - Développer des capacités de collaboration avec les ergothérapeutes et les autres professionnels.
  - Saisir des rôles professionnels.
  - Apprendre à remplir les tâches administratives requises.

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Formation pratique niveau Ib (Basic Core)</b>	<b>2011-2012</b>
---	---------------------------	--	------------------

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

**Unité 1. Formation pratique niveau Ib : Application (praticiens et praticiennes formatrices), 5 ECTS**  
**Unité 2. Analyses de pratique (M. Bertrand ; L. Heusch ; S. Meyer/M. Steffen), 1 ECTS**  
**Unité 3. Dossier thématique clinique (M. Bertrand ; S. Meyer), 2 ECTS**

**Modalités pédagogiques générales**

Semestre 1, semaines 38 à 42

La formation pratique de niveau Ib comprend 5 semaines d'exercice de l'ergothérapie, deux jours consécutifs d'analyse de pratique dans le stage et une session au terme de celui-ci, ainsi que la réalisation d'un dossier thématique clinique.

**Unité 1. Formation pratique niveau Ib : Application**

Appliquer des connaissances acquises durant la formation à l'école ou enseignées par les praticiens formateurs et les praticiennes formatrices. S'exercer à l'application des procédures d'évaluation et de traitement acquises durant la formation à l'école ou enseignées par les praticiens formateurs et les praticiennes formatrices.

Conduire des analyses et des synthèses d'analyse d'activités, de tâches et de performances.

Prévoir, organiser, effectuer, ajuster et évaluer des séances d'ergothérapie.

Percevoir les contextes humains et matériels dans lesquels vivent les usagers et les usagères.

Remplir des dossiers d'usager-e et des tâches administratives.

Gérer son temps et ses tâches.

Entrer en relation et interagir avec des usager-es et des professionnel-les.

Voir fonctionner un système institutionnel et appréhender divers rôles et contextes professionnels.

Développer une pratique réflexive.

Développer des comportements professionnels adéquats.

Apprentissages dans le milieu de pratique effectués sous supervision directe des praticiens formateurs, praticiennes formatrices, conformément aux "Directives d'application de la formation pratique de la filière bachelor en ergothérapie de la HES-SO" ainsi qu'au "Contrat pédagogique tripartite".

**Unité 2. Analyses de pratique**

D'une manière générale, les analyses de pratique permettent de porter un regard réflexif sur la pratique, de traiter de manière approfondie des thèmes communs à plusieurs lieux de pratique, de favoriser une compréhension globale de la situation des usagers, de mettre en évidence les caractéristiques des pratiques centrées sur le client, d'approfondir des éléments de la démarche clinique et du raisonnement professionnel, de réfléchir d'un point de vue éthique sur des situations rencontrées en formation pratique, d'identifier les rôles professionnels des ergothérapeutes, de réfléchir aux différences de pratique existant en fonction du type de service et de l'ancrage institutionnel, de favoriser l'intégration des connaissances théoriques et pratiques, de développer l'articulation entre les cadres de référence théorique ou les modèles de pratique et la problématique de la personne, de développer des compétences pour la rédaction de documents professionnels, d'approfondir des aspects liés à l'interdisciplinarité.

24 h (4h de préparation des objectifs de stage, 2 jours durant le stage et 1 jour au retour du stage); une visite de stage.

Trois groupes d'une douzaine d'étudiant-e-s sont constitués et stabilisés pour l'ensemble des analyses de pratique du stage.

La description des analyses de pratique et celle du rapport de stage figurent dans le document "Analyse de pratique et dossier thématique clinique niveau Ia et Ib".

**Unité 3. Dossier thématique clinique**

Le dossier thématique clinique (DTC I) est un document d'une dizaine de pages qui propose l'exploration théorique d'une thématique rencontrée pendant le stage. Il permet de porter une réflexion sur la pratique en se référant à des documents écrits.

Dans sa rédaction le dossier suit le "Guide de présentation des documents écrits présentés dans la filière Ergothérapie".

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Formation pratique niveau Ib (Basic Core)</b>	<b>2011-2012</b>
<b>6</b>	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<p><b>Buts de l'évaluation</b> L'évaluation vérifie que l'étudiant-e a acquis les compétences requises pour ce niveau de stage, en particulier la démarche clinique et la pratique centrée sur le client.</p> <p><b>Formes générales</b> La formation pratique vaut 5 ECTS; 5/8 de la note du module. Les analyses de pratique valent 1 ECTS; 1/8 de la note du module. Le dossier thématique clinique vaut 2 ECTS; 2/8 de la note du module. Les trois unités de cours sont notées au 1/4 de point. L'évaluation de la partie pratique du module est confiée aux praticiens formateurs et praticiennes formatrices, sur la base du "Formulaire d'évaluation de la formation pratique" et du "Contrat pédagogique tripartite". Les évaluations des analyses de pratique et du dossier thématique clinique sont réalisées par les enseignant-e-s de l'école.</p> <p><b>Unité 1 Formation pratique niveau Ib : Application</b> Vérifier l'atteinte des 7 compétences de formation pratique telles qu'elles sont attendues pour ce niveau I de stage dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique rempli par le praticien formateur ou la praticienne formatrice. Capacité à : identifier les occupations, les performances, les habiletés et les éléments pertinents du contexte et à les évaluer ; utiliser adéquatement les instruments de mesure simples ; mener des observations cliniques simples ; organiser, réaliser et évaluer une séance courante de traitement individuel ; exploiter des connaissances théoriques dans le domaine de la réadaptation physique ; repérer les principes biomécaniques ou neurodéveloppement dans les pratiques ; entrer en relation avec la clientèle présentant peu de troubles psychiques ; développer une approche centrée sur le client ; participer au travail de l'équipe ; connaître son rôle professionnel ; respecter des normes ; réaliser des tâches administratives ; gérer son temps de travail ; réfléchir à ses pratiques.</p> <p>La formation pratique est évaluée par chaque praticien formateur ou praticienne formatrice selon les attentes posées sur le formulaire d'évaluation. Les modalités spécifiques figurent dans le « Contrat pédagogique tripartite ». Au fil du stage l'évaluation est formative. L'évaluation sommative de la formation pratique est effectuée à mi-stage, puis au terme du stage. Tous les éléments d'information concernant l'évaluation de la formation pratique figurent dans le "Manuel d'utilisation du formulaire d'évaluation de la formation pratique". Les indications pédagogiques et administratives figurent dans les "Directives d'application de la formation pratique de la filière bachelor en ergothérapie de la HES-SO".</p> <p><b>Unité 2. Analyses de pratique</b> Vérifier la capacité de réaliser une démarche clinique centrée sur l'usager et de saisir les caractéristiques générales de l'ergothérapie en tant que pratique professionnelle. L'évaluation des analyses de pratique inclut la qualité de la participation aux analyses de pratique et la qualité du rapport de stage en cours de production et définitif. Les critères spécifiques d'évaluation figurent dans le « Formulaire d'évaluation de l'analyse de pratique et du rapport de formation pratique (NIVEAU Ib) » L'absence aux analyses de pratique quelle qu'en soit la raison entraîne un 0. En cas d'absence pour maladie ou accident, seulement, un travail compensatoire peut être négocié avec l'enseignant-e. La non-reddition du rapport de stage au-delà de la semaine 7 entraîne un F à la période de formation pratique de niveau I.</p> <p><b>Unité 3. Dossier thématique clinique</b> Les critères spécifiques figurent dans le « Formulaire d'évaluation du dossier thématique clinique I (DTC 1) ». Le dossier thématique est en principe remis à la semaine 47/2011. Non rendu à la semaine 27/2012, il entraîne l'échec du module.</p>		
<b>7</b>	<b>Modalités de remédiation *</b>	<b>7a</b>	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<p><b>Autres modalités de remédiation</b> L'échec du module entraîne sa répétition durant la période de formation pratique suivante. Lorsque la période de formation pratique de niveau Ib est échouée, elle entraîne celle du niveau Ia, l'étudiant-e continue sa formation académique, mais la période de formation pratique suivante est du niveau I, même si elle dure 14 semaines. Le nombre de crédits attribués correspond à la durée effective de la nouvelle période de formation pratique (21). Une période de formation pratique de 9 semaines, mais de niveau III est refaite en fin de formation dans un autre service d'ergothérapie. Les modalités sont discutées entre la filière et l'étudiant-e.</p>		
<b>8</b>	<b>Remarques</b>		
	La réussite du niveau Ia conditionne l'accès la période Ib		
<b>9</b>	<b>Bibliographie</b>		
<b>10</b>	<b>Enseignants</b>		
	Jaques Michel		
	<b>Nom du responsable de module *</b>		
	JAQUES Michel		
	<b>Descriptif validé le *</b>	<b>Descriptif validé par *</b>	
	14.04.2011	MEYER Sylvie	

## Descriptif de module

Domaine : Santé  
Filière : Ergothérapie

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Cadres de réf., mod. Prat. psychosociaux (intermediate Core)</b>		<b>2011-2012</b>
<b>Code</b> S.ER.SO.1114.F.11	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne	
<b>2 Organisation</b>		<b>Crédits ECTS *</b>		
5 ECTS		<b>Langue(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français		
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétences visées</b>				
A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.				
B. Conduire et adapter des démarches d'évaluation, de traitement, de prévention et de promotion de la santé.				
C. Evaluer les fonctions psychologiques, les déficiences et les capacités, les facteurs personnels et environnementaux, les activités et leurs limitations, ainsi que la participation sociale et le handicap.				
D. Maîtriser les techniques et les méthodes de traitement relatives à la pratique de l'ergothérapie.				
<b>Buts</b>				
Connaitre et de mettre en oeuvre les connaissances pertinentes issues de cadres de référence et de modèles en ergothérapie, en sciences de l'apprentissage et de l'éducation, en systémique, en psychologie, en psychiatrie et en sciences de l'occupation.				
Intégrer les modèles dans une démarche clinique, pour des clients principalement atteints dans leurs fonctions cognitives, affectives et psychosociales.				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>Unité 1 : Modèles centrés sur l'apprentissage, 2 ECTS</b> (M.-L. Kaiser, M.-J. Manidi, N. Kühne, S. Meyer).				
<b>Unité 2 : Modèles en santé mentale et modèles psychosociaux, 3 ECTS</b> (C. Bonetti, N. Kühne, M.-J. Manidi, S. Meyer, I. Margot-Cattin, A.-C. Pfister el Maliki)				
<b>Modalités pédagogiques générales</b>				
80 heures de cours				
Cours magistraux, exercices, discussions, travaux de groupe				
Présence obligatoire aux travaux de groupe et aux présentations des étudiant-e-s				
<b>Unité 1. Modèles centrés sur l'apprentissage</b>				
Les modèles de l'apprentissage et de l'éducation : perspectives cognitivistes et constructivistes des situations d'apprentissage et d'enseignement, applications en ergothérapie.				
Le modèle cognitif et comportemental : conditionnement classique, conditionnement opérant et apprentissage par modèle. Application à des situations rencontrées en psychiatrie.				
Le modèle de Allen : présentation des concepts, des niveaux de handicap définis et des méthodes d'évaluation LACL et RTI.				
Les modèles d'entraînement cognitifs chez les personnes présentant des démences débutantes.				
<b>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques</b>				
36 h				
Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures et exercices demandés.				
<b>Unité 2. Modèles en santé mentale et modèles psychosociaux</b>				
Le modèle psychanalytique : historique et introduction aux principaux concepts, l'appareil psychique (points de vue topique, économique et dynamique), aspects psychopathologiques.				
Le modèle systémique : théorie générale des systèmes, cybernétique et théories de la communication. Introduction aux principes de la thérapie systémique.				
Le modèle de l'occupation humaine de Kielhofner, MOH.				
Modèles bio-psycho-sociaux : présentation du modèle, thérapie du milieu et psychiatrie sociale.				
Les sciences de l'occupation : introduction générale au champ des sciences de l'occupation et de leurs liens avec l'ergothérapie.				
Cadres de références et modèles. Généralités.				
<b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b>				
44 h				
Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures et exercices demandés.				

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Cadres de réf., mod. Prat. psychosociaux (intermediate Core)</b>	<b>2011-2012</b>
----------	---------------------------	---	------------------

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Buts de l'évaluation**

Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours et la capacité de les mobiliser dans une démarche clinique.

**Formes générales**

Présentation orale de 45 minutes, par groupe de trois d'un thème qui a trait à un modèle.

La répartition des groupes de trois étudiant-e-s est organisée par la personne responsable du module, lors de l'introduction du module. Au début de son enseignement, chaque professeur-e remet au groupe concerné une documentation ou des références précises sur le thème choisi. La présentation orale se fait, en principe, au terme de l'enseignement du cadre de référence ou du modèle de pratique spécifique.

Le contenu de la présentation expose le thème dans son contexte, présente si possible un exercice pratique et, si le temps le permet, propose une discussion. Il est souhaitable de distribuer un petit dossier aux étudiants de la classe.

Examen écrit : il comporte deux questions par unité d'enseignement. Chaque question porte sur un modèle différent. Semaine 7.

Présentation orale par groupe : 1/3 de la note finale

Examen écrit : 2/3 de la note finale.

**Unité 1. Modèles centrés sur l'apprentissage**

Vérifier l'acquisition des connaissances relatives aux modèles centrés sur l'apprentissage. Vérifier la capacité de les mobiliser dans une démarche clinique, pour des clients principalement atteints dans leurs fonctions cognitives, affectives et psychosociales.

**Unité 1. Modalités spécifiques d'évaluation**

Critères présentation orale : organisation des contenus présentés, compréhension des concepts, qualité de la prestation orale.

Critères examen écrit : compréhension des concepts, articulation avec l'ergothérapie et capacité de synthèse.

**Unité 2. Modèles en santé mentale et modèles psychosociaux**

Vérifier l'acquisition des connaissances relatives aux modèles en santé mentale et aux modèles psychosociaux. Vérifier la capacité de les mobiliser dans une démarche clinique, pour des clients principalement atteints dans leurs fonctions cognitives, affectives et psychosociales.

**Unité 2. Modalités spécifiques d'évaluation**

Critères présentation orale : organisation des contenus présentés, compréhension des concepts, qualité de la prestation orale.

Critères examen écrit : compréhension des concepts, articulation avec l'ergothérapie et capacité de synthèse.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation.

Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s.

La remédiation se fait sous la forme d'un examen oral qui porte sur une question par unité d'enseignement.

La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s, le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point) avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1ère session.

En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module.

En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi.

Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi.

Si le module doit être répété, la répétition s'effectue par la reprise d'unités de cours correspondant aux divers contenus du module échoué dans un ou plusieurs modules du programme bachelor 2012, et le cas échéant par des travaux complémentaires. Le nom du module répété, ainsi que le nombre d'ECTS à obtenir correspondent à ceux du module échoué.

**9 Bibliographie**

Manidi, M.-J. (Ed.), (2005). Ergothérapie comparée en santé mentale et psychiatrie. Lausanne : Cahiers de l'éesp, no 43.

**10 Enseignants**

Kühne Nicolas

**Nom du responsable de module \***

KUHNE Nicolas

**Descriptif validé le \***  
06.09.2011

**Descriptif validé par \***  
MEYER Sylvie

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1</b>		<b>Intitulé du module</b>		<b>Ergothérapie en santé mentale et physique (Intermediate Core)</b>		<b>2011-2012</b>	
<b>Code</b> S.ER.SO.1117.F.11		<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres					
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé		<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent		<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire		<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne	
<b>2</b>		<b>Organisation</b>					
<b>Crédits ECTS *</b> 9 ECTS		<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français					
<b>3</b>		<b>Prérequis</b>					
		<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre					
		<b>Autres prérequis</b>					
<b>4</b>		<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>					
		<b>Compétences visées</b>					
		A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.					
		C. Evaluer les fonctions physiques et psychologiques, les déficiences et les capacités, les facteurs personnels et environnementaux, les activités et leurs limitations, ainsi que la participation sociale et le handicap.					
		D. Maîtriser les techniques et les méthodes de traitement relatives à la pratique de l'ergothérapie.					
		<b>Buts:</b>					
		Acquérir des connaissances sur les méthodes d'obtention de données appropriées aux diverses populations.					
		Définir des objectifs et des moyens d'intervention pour des catégories d'usager-ère-s.					
		Développer un raisonnement clinique en articulant les cadres de référence et les modèles de pratique en relation avec les problèmes des usager-ère-s.					

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Ergothérapie en santé mentale et physique (Intermediate Core)</b>	<b>2011-2012</b>
<b>5</b>	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
	<p><b>Unité 1. Ergothérapie en psychiatrie et santé mentale - Ergothérapie et maladies neurodégénératives 4ECTS</b> (V. Stucki, N. Kuhne, L. Munier, C. Bonetti, D. Leuba, C. Ecuier, A.-C. Pfister El Maliki)</p> <p><b>Unité 2. Ergothérapie auprès des enfants 5ECTS</b> (S. Ray-Kaesler, N. Catin, B. Aenishanslin Mamin, A. Cappuzzi, R.Garo-Calderari, L. Vuilleumier, C. Depallens, V. Narducci)</p> <p><b>Modalités pédagogiques générales:</b> 146 h. Cours magistraux, observations, ateliers, démonstrations, exercices et lectures Présence obligatoire</p> <p><b>Unité 1. Concepts centraux et démarches fondamentales</b> Ergothérapie en psychiatrie et santé mentale 32h : démarche clinique, distinction psychiatrie et santé mentale, recueil de données et problématisation. Objectifs et programme de traitement: activité, cadre, relation. Intégration des cadres de référence à la démarche clinique. Théorie cognito-comportementale, systémique, psychodynamique, BPS, approche sociale et communautaire. Ergothérapie, activités expressives et Art Brut.</p> <p>Ergothérapie avec les personnes âgées souffrant d'affection démentielle 26h: démarche clinique, développement de l'ergothérapie auprès des personnes âgées et rôles professionnels, occupation et démence. Les approches psychosociales: réminiscence et groupe mémoire, stimulation sensorielle, programme d'activité, validation. Evaluer et instruments d'évaluation: KTA, PAL. Ergothérapie en long séjour: vie quotidienne en EMS et apprentissage, errance, communication, centration sur la personne, évaluation fonctionnelle et travail avec les équipes, animation et ergothérapie. Ergothérapie à domicile: le travail avec le patient, les proches.</p> <p>Ergothérapie avec les personnes atteintes de scléroses en plaques et de sclérose latérale amyotrophique 8h: démarche clinique, la maladie et son évolution dans le contexte de vie des personnes, évaluation et intervention sur les éléments de capacité fonctionnelle, occupations et environnement.</p> <p><b>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques</b> 66 h. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures et exercices demandés.</p> <p><b>Unité 2. Concepts centraux et démarches fondamentales</b> Ergothérapie auprès des enfants : démarche clinique, recueil de donnée et problématisation, rôles professionnels, occupation et enfance. Cadres de références et modèles de pratique: intégration à la démarche clinique. Evaluation et instruments de mesure: MABC, BHK, BEERY VMI, DTVP-2, NEPSY... Objectifs et programmes thérapeutiques en ergothérapie auprès des enfants. Ergothérapie et troubles grapho-moteurs, troubles de motricité fine. Ergothérapie et troubles neurovisuels. Ergothérapie et paralysie cérébrale, polyhandicap.</p> <p>Modèles de pratique: Intégration Sensorielle Affolter Bobath CO-OP</p> <p><b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b> 80 h Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures et exercices demandés</p>		
<b>6</b>	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<p><b>Buts de l'évaluation</b> Vérifier la capacité à intégrer des données théoriques dans des présentations de cas et à développer un raisonnement clinique.</p> <p><b>Forme</b> Deux examens écrits : Ergothérapie en psychiatrie et santé mentale - Ergothérapie et maladies neuro-dégénératives Ergothérapie auprès des enfants</p> <p>Ces examens sont effectués sur la base d'études de cas. La note finale du module est calculée proportionnellement à la durée des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation. Ergothérapie en santé mentale et ergothérapie avec troubles neuro-dégénératifs : 4/9 Ergothérapie auprès des enfants : 5/9 Tous les examens et toutes les unités sont notés au 1/4 de point. Examen en semaine 27</p>		
<b>7</b>	<b>Modalités de remédiation *</b>	<b>7a</b>	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<b>Autres modalités de remédiation</b>		

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé

**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>2011-2012</b>
<b>Ergothérapie en santé mentale et physique (Intermediate Core)</b>		
8	<p><b>Remarques</b></p> <p>En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La forme de la remédiation est identique à la forme de la 1e session. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. En remédiation, toute note inférieure à 4 entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation. Si le module doit être répété, la répétition s'effectue par la reprise d'unités de cours correspondant aux divers contenus du module échoué dans un ou plusieurs modules du programme bachelor 2012, et le cas échéant par des travaux complémentaires. Le nom du module répété, ainsi que le nombre d'ECTS à obtenir correspondent à ceux du module échoué.</p>	
9	<p><b>Bibliographie</b></p> <p>Case-Smith, J., &amp; O'Brien, J. C. (2010). Occupational Therapy for Children. Missouri: Mosby/Elsevier. Kramer, P. &amp; Hinojosa, J.(2010). Frames of Reference for Pediatric Occupational Therapy, 3rd ed. Baltimore: Lippincott Williams &amp; Wilkins. Rodger, S. (2010). Occupation Centred Practice with Children: A Practical Guide for Occupational Therapists. Chichester: John Wiley and Sons.</p>	
10	<p><b>Enseignants</b></p> <p>Ray-Kaeser Sylvie</p>	
<p><b>Nom du responsable de module *</b></p> <p>RAY-KAESER Sylvie</p>		
<p><b>Descriptif validé le *</b></p> <p>06.09.2011</p>		<p><b>Descriptif validé par *</b></p> <p>MEYER Sylvie</p>



## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Handicap et environnement (intermediate Core)</b>		<b>2011-2012</b>
<b>Code</b> S.ER.SO.1118.F.11	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 7 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétences visées</b> E. Communiquer et collaborer avec les usager-ère-s, la famille et les proches dans la perspective d'une approche centrée sur le client. G. Identifier les éléments sociaux, économiques, politiques, légaux ou institutionnels qui influencent les pratiques de l'ergothérapie et s'y ajuster.				
<b>Buts</b> Les étudiant-e-s seront sensibilisés aux situations de vécu du handicap et à leur répercussion sur la santé. Les étudiant-e-s connaîtront les caractéristiques des environnements familial, scolaire, physique, légal et professionnel. Ils et elles comprendront quels sont les paramètres qui interviennent dans les processus d'intégration ou d'insertion. Les étudiant-e-s seront capables de comprendre le système de sécurité sociale existant en Suisse; et appréhenderont les problèmes juridiques liés aux assurances sociales et au travail.				

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 <b>Intitulé du module</b>	<b>Handicap et environnement (intermediate Core)</b>	<b>2011-2012</b>
<p><b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b></p> <p><b>Unité 1. Environnement de vie des personnes en situation de handicap</b>, 4 ects (I. Margot, M. Monin, V. Stucki, P. Cattin, S. Pillet, D. Wunderle, C. Blanc, R. Fontaine, A.-D. Huot-Commisso, S. Kessler)  <b>Unité 2. Accessibilité, usabilité et design universel</b>, 1 ects (D. Benoît, I. Margot)  <b>Unité 3. Assurances sociales et droit du travail</b>, 2 ects (V. Gaspoz)</p> <p><b>Modalités pédagogiques générales</b>  Cours ex cathedra  Laboratoire  Séminaire  Tutorat  Présentations  Vidéo  Le module est piloté sur cyberlearn</p> <p><b>Unité 1. Environnement de vie des personnes en situation de handicap</b>  Introduction au module, compréhension de la participation sociale  Concepts théoriques du handicap  Approfondissement des classifications du handicap (CIF, PPH)  Sexualité des personnes handicapées  Fardeau des familles  Culture  Structure CERAS, orientation pré-professionnelle  Financement hors AI, Réseaux associatifs d'aide et d'entraide  Budget et contribution d'assistance  Développement de vignettes cliniques sous supervision.</p> <p><b>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques</b>  Cours interactifs et ex-caethedra  Tutorat  Cas cliniques  Des informations supplémentaires sont disponibles sur cyberlearn.</p> <p><b>Unité 2. Accessibilité et design universel</b>  Introduction à l'ergonomie  Adaptation de l'environnement physique des villes et des espaces verts, construction adaptée  Design universel  Accessibilité et usabilité</p> <p><b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b>  16h  Cours interactifs et ex-caethedra  Relevé de terrain</p> <p><b>Unité 3. Assurances sociales et droit du travail</b>  Le droit des personnes et le droit des patients.  La LHAND.  Le travail salarié et la famille comme fondements des assurances sociales.  Les problèmes juridiques posés par le travail et notamment par le travail salarié.  La formation du contrat, les notions de protection de la personnalité du travailleur, de rémunération et de fin du contrat de travail.  Description du système de sécurité sociale adopté par la Suisse : LAVS, LAI, LaMal, LACI, LAA, LPP, APG.  L'évolution du système de sécurité sociale eu égard à la situation économique actuelle.</p> <p><b>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques</b>  Cours interactifs et ex-caethedra</p>		
<p><b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>  <b>L'ensemble des thèmes abordés dans le module sont soumis à évaluation.</b></p> <p><b>Buts de l'évaluation</b>  Vérifier l'acquisition des connaissances et la compréhension des concepts dispensés dans le module. Evaluer les capacités de synthèse et d'analyse acquises dans le module.</p> <p><b>Formes générales</b>  Séminaire de présentation oral, basé sur la résolution de cas cliniques. (3pts)  Examen écrit en semaine 27 (2pts)  Observation et analyse de terrain sur l'accessibilité (1pts)</p> <p><b>Critères d'évaluation</b>  Exactitude des informations présentées  Qualité de la présentation orale  Qualité de la démarche  Qualité de l'engagement  Qualité des liens conceptuels</p>		
<p><b>7 Modalités de remédiation *</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible  <input type="checkbox"/> pas de remédiation  <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)</p>	<p><b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b></p> <p><input type="checkbox"/> remédiation possible  <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation  <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)</p>	

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Handicap et environnement (intermediate Core)</b>	<b>2011-2012</b>
	<p><b>Autres modalités de remédiation</b>            En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. La remédiation est un examen écrit portant sur la partie échouée en première session. La note en remédiation est la combinaison de la note réussie de la première évaluation et de la seconde.            En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.            Si le module doit être répété, la répétition s'effectue par la reprise d'unités de cours correspondant aux divers contenus du module échoué dans un ou plusieurs modules du programme bachelor 2012, et le cas échéant par des travaux complémentaires. Le nom du module répété, ainsi que le nombre d'ECTS à obtenir correspondent à ceux du module échoué.</p>		
8	<b>Remarques</b>		
	Si le dossier n'a pas été rendu en première session ou en échec, il est attendu et/ou corrigé pour la semaine 37.		
9	<b>Bibliographie</b>		
	<p>Borioli, J., &amp; Laub, R. (2007). Handicap&amp;#8239;; de la différence à la singularité. Enjeux au quotidien. Médecin &amp; Hygiène.            Letts, L., Rigby, P., &amp; Stewart, D. (2003). Using environments to enable occupational performance. Thorofare, NJ.: Slack, Inc.            Hammel, K. W. (2006). Perspectives on Disability and rehabilitation&amp;#8239;; contesting assumptions; challenging practice. London: Elsevier, Churchill Livingstone.            OMS. (2001). CIF, Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé. Genève: OMS.            Fougeryollas, P., Cloutier, R., Bergeron, H., Côté, J., &amp; St.-Michel, G. (1998). Processus de production du handicap. Lac St.-Charles: RIPPH/SCCIDIH.</p>		
10	<b>Enseignants</b>		
	Margot-Cattin Isabel		
	<b>Nom du responsable de module *</b>		
	MARGOT-CATTIN Isabel		
	<b>Descriptif validé le *</b>	<b>Descriptif validé par *</b>	
	06.09.2011	MEYER Sylvie	

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

### 1 Intitulé du module Option 1 (Specialised Minor) 2011-2012

**Code**  
S.ER.SO.1119.F.11

**Type de formation \***  
 Bachelor
  Master
  MAS
  EMBA
  DAS
  CAS
  Autres

<p><b>Niveau</b></p> <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé	<p><b>Caractéristique</b></p> <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<p><b>Type de module</b></p> <input type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input checked="" type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<p><b>Organisation temporelle</b></p> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne
--	---	--	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
5 ECTS

**Langues(s)**  
 français

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Compétences visées

- A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie, ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.
- D. Maîtriser les techniques et les méthodes de traitement relatives à la pratique de l'ergothérapie.
- I. Augmenter et perfectionner ses compétences professionnelles, développer des pratiques probantes et contribuer à l'essor de l'ergothérapie.

#### Buts

Développer des savoirs conceptuels et techniques spécialisés.

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	Intitulé du module	Option 1 (Specialised Minor) 2011-2012
5	<p><b>Contenu et formes d'enseignement *</b></p> <p><b>Unité 1. Vannerie, 1 ECTS</b> (D. Leuba)  <b>Unité 2. Fibres, 1 ECTS</b> (D. Mussard)  <b>Unité 3. Céramique, 1 ECTS</b> (T. Mareda)  <b>Unité 4. Jeu fabrication et analyse, 2 ECTS</b> (M.-A. Jeanbourquin)  <b>Unité 5. Dossiers thématiques et activités spéciales</b></p>	
	<p><b>Modalités pédagogiques générales</b>            Les étudiant-e-s choisissent les unités qu'ils ou elles veulent suivre de manière à obtenir 5 ECTS et s'y inscrivent. Les étudiant-e-s inscrit-e-s sont tenus de suivre l'unité choisie. Les unités en atelier ne sont pas organisées si les minima d'étudiant-e-s ne sont pas atteints. En principe une seule session de chaque unité technique est organisée.            L'enseignement s'effectue en laboratoire ou en atelier et avec des groupes de 10-15 étudiant-e-s pour les unités techniques et sous forme de tutorat pour les dossiers et le jeu.            La présence en laboratoire et en atelier est obligatoire.            Les dossiers thématiques et les activités spéciales se déroulent sur toute l'année civile.</p>	
	<p><b>Unité 1. Vannerie</b>            Le but est d'acquérir la maîtrise de la vannerie et de son emploi en ergothérapie.            Le contenu comprend la connaissance des matériaux et de l'outillage, la connaissance des techniques de base de la vannerie et leur entraînement par la réalisation d'objets, l'apprentissage de l'emploi de la vannerie comme technique d'intervention.</p>	
	<p><b>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques</b>            16 h par groupe de 10-15 en atelier.</p>	
	<p><b>Unité 2. Fibres</b>            Le but est d'acquérir une certaine maîtrise de l'emploi des fibres en vue de les utiliser en ergothérapie.            Le contenu comprend la reconnaissance des diverses matières, la fabrication du feutre à partir de la laine de mouton pour faire des bijoux, chapeaux, sacs, la fabrication de papier à partir de fibres de plantes, ou à base de recyclage pour élaborer les pages d'un livre parlé.</p>	
	<p><b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b>            16 h en groupe de 10-15, en atelier.</p>	
	<p><b>Unité 3. Céramique</b>            Le but est d'acquérir la maîtrise de la céramique et de son emploi en ergothérapie.            Le contenu comprend la reconnaissance des matériaux et de l'outillage, la connaissance et l'entraînement aux techniques de façonnage et de décoration, et la connaissance de l'emploi de la céramique comme technique d'intervention.</p>	
	<p><b>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques</b>            16 h en groupe de 10-15, en atelier.</p>	
	<p><b>Unité 4. Jeu fabrication et analyse</b>            Le but est de développer ses capacités d'analyse d'un jeu et de son emploi en ergothérapie            Le contenu comprend le développement et la fabrication d'un jeu utile à une intervention auprès d'une population enfantine, l'analyse des aptitudes nécessaires à la réalisation du jeu et la proposition raisonnée d'emploi de ce jeu auprès de la population envisagée.</p>	
	<p><b>Unité 4. Modalités pédagogiques spécifiques</b>            6h de cours, et travail autonome en groupe de deux ou trois, pour un maximum de 18 étudiant-e-s.</p>	
	<p><b>Unité 5. Dossiers thématiques</b>            Le but des dossiers thématiques est d'approfondir une thématique traitée dans les enseignements dispensés et d'intégrer les différentes connaissances dans une perspective professionnelle.</p>	
	<p><b>Unité 5. Modalités pédagogiques spécifiques : Dossiers thématiques</b>            Le dossier thématique est un document écrit et référencé de 10 à 20 pages réalisé par un ou plusieurs étudiant-e-s sous supervision d'une enseignant-e. En principe il vaut 2 ECTS.            L'étudiant-e-s ou le groupe qui veut s'engager sur une thématique prend rendez-vous avec un-e enseignant-e compétent-e sur ce thème et définit avec elle ou lui le travail à effectuer. Durant la réalisation l'étudiant-e peut requérir une séance de travail.</p>	
	<p><b>Unité 5. Activités spéciales</b>            Le but des activités spéciales est d'exploiter une expérience personnelle pour son développement professionnel.</p>	
	<p><b>Unité 5. Modalités pédagogiques spécifiques : Activités spéciales</b>            Les activités spéciales sont des activités, rémunérées au non, auprès de personnes en situation de handicap, des cours parallèles à la formation, la fréquentation de congrès, la participation à des activités de prévention ou de promotion de la santé, de présentation de l'ergothérapie. Les étudiant-e-s présentent un dossier relatant l'expérience en quelques pages et y joignent une attestation.            Des traductions de chapitre ou d'articles en ergothérapie sont également possibles.            Les dossiers et activités valent en principe 2 ECTS.</p>	

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 **Intitulé du module** **Option 1 (Specialised Minor)** **2011-2012**

6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

**Buts de l'évaluation**

Vérifier l'acquisition des connaissances et techniques dispensées dans les unités.  
Vérifier la capacité d'approfondir des concepts étudiés et la capacité réflexive.

**Formes et critères**

Les critères sont la qualité des dossiers, des objets confectionnés, des analyses faites, des présentations à la classe et de la participation aux laboratoires ou ateliers.

La note du module est calculée lorsque 5 ECTS au minimum peuvent être comptabilisés. Elle est calculée proportionnellement à la durée des différentes unités d'enseignement choisies par l'étudiant-e. Toutes les unités sont notées au 1/4 de point. Les étudiant-e-s peuvent obtenir davantage de crédits que le minimum requis dans les modules à option.

**Unités 1, 2 et 3 . Vannerie, Fibres, Céramique**

Les dossiers et les analyses s'effectuent au fil des cours ; les délais de dépôt sont au plus tard la semaine 27.

Au-delà de 4 heures non suivies (25%), l'unité n'est pas validée sauf si l'étudiant-e parvient à s'intégrer à un autre groupe ou à travailler seul-e. L'enseignant-e est compétent-e pour décider des rattrapages.

**Unité 4. Jeu fabrication et analyse**

La présentation, l'analyse du jeu et les propositions d'utilisation sont remises par écrit à la semaine 22. Le jeu, son analyse et son emploi sont présentés oralement à l'ensemble du groupe durant la semaine 24.

**Unité 5. Dossiers thématiques et activités spéciales**

Les dossiers thématiques sont rendus à l'enseignant-e qui a supervisé le travail. qui les note sur le formulaire « Evaluation du dossier thématique » accessible sur moodle et qui remet le formulaire rempli au responsable du module.

Les dossiers des activités spéciales sont rendus au responsable du module. qui les note sur le formulaire « Evaluation du dossier thématique »

7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

Les délais de remédiation ne s'appliquent pas au module mais aux unités de cours.

8 **Remarques**

Toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s, la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est, ou sont, remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. Les dossiers thématiques sont corrigés.

Les ECTS des dossiers thématiques et des activités spéciales non rendus ne sont pas comptabilisés. Les dossiers techniques et les analyses sont complétés et corrigés. Les objets partiellement faits sont terminés.

9 **Bibliographie**

10 **Enseignants**

Meyer Sylvie

**Nom du responsable de module \***

MEYER Sylvie

**Descriptif validé le \***

06.09.2011

**Descriptif validé par \***

MEYER Sylvie

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

### 1 Intitulé du module **Psychopatho., neuropsych. et troubles dév. (Interme Rel)** 2011-2012

<b>Code</b> S.ER.SO.1413.F.11	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input type="checkbox"/> module principal <input checked="" type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 7 ECTS	<b>Langue(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	--

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétences visées**

- A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.  
C. Evaluer les fonctions physiques et psychologiques, les déficiences et les capacités, les facteurs personnels et environnementaux, les activités et leurs limitations, ainsi que la participation sociale et le handicap.

**Buts**

Connaître l'étiologie et la sémiologie des différentes pathologies psychiatriques de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée ainsi que quelques principes et moyens d'évaluation et de traitement.  
Connaître l'étiologie et la sémiologie des troubles neuropsychologiques de l'enfant et de l'adulte ainsi que quelques principes et moyens d'évaluation et de traitement.  
Connaître l'étiologie et la sémiologie des troubles du développement moteur et des apprentissages, des troubles neuro-visuels, des troubles envahissant du développement, de la déficience intellectuelle, de la paralysie cérébrale infantile ainsi que quelques principes et moyens d'évaluation et de traitement.

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 **Intitulé du module** **Psychopatho., neuropsychologie et troubles dév. (Interme Rel)** **2011-2012**

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

**Unité 1. Psychopathologie et Neuropsychologie 4ECTS** (P. Conus; C. Bindshaedler; L. Holzer ;N. Kuhne)

**Unité 2. Troubles du développement 3ECTS** (S. Ray-Kaesler; C. Peter-Favre; B. Cartier-Nelles; M-L. Kaiser ; M. Cevey-Macherel; G. Gremaud)

**Modalités pédagogiques générales:**

116 h de cours

Cours magistraux, observations, exercices et lectures

**Unité 1. concepts centraux et démarches fondamentales**

Psychopathologie : définition et classification des troubles mentaux. Troubles du spectre de la schizophrénie, normalisation des symptômes psychotiques, troubles anxieux et de l'humeur, dépendances, troubles de la personnalité, gestion de la crise suicidaire, utilisation des médicaments psychotropes.

Neuropsychologie : définition et classification. Spécialisations hémisphériques, dominance cérébrale, apraxies, aphasies, hémiparésie et autres troubles attentionnels, troubles amnésiques, symptomatologie dysexécutive, symptomatologie acquise par traumatisme crânio-cérébral.

Psychopathologie adolescence : définition et classification. Maturation cérébrale à l'adolescence et ses implications pratiques, Changements s'opérant "normalement" à l'adolescence sur les différents axes (biologique, pubertaire, sexualité, cognitif, familial, social, identifications...), principales psychopathologies rencontrées à l'adolescence, évaluation psychologique, principes généraux et objectifs de prise en charge, intérêt de l'ergothérapie en psychiatrie de l'adolescent.

Psychopathologie de la personne âgée : définition et classification de la démence, sémiologie et évolution de la démence de type Alzheimer, diagnostic et traitement médicaux  
Mini mental state (MMS).

**Unité 1. modalités pédagogiques spécifiques**

Psychopathologie adulte : 32h

Neuropsychologie de l'adulte : 20h

Psychopathologie adolescence : 8h

Psychopathologie de la personne âgée : 8h

Les étudiants effectuent au fil du cours les lectures et exercices demandés

**Unité 2. concepts centraux et démarches fondamentales**

Troubles du développement : définition, sémiologie, classification, évaluation. Troubles d'acquisition de la coordination, dyspraxie, troubles neuro-visuels, troubles grapho-moteurs, troubles des apprentissages, troubles du déficit de l'attention et/ou hyperactivité, paralysie cérébrale infantile.

Troubles mentaux et du comportement de l'enfant : définition, sémiologie, classification, évaluation. Retard mental, déficience intellectuelle, troubles envahissants du développement, troubles oppositionnel et de la conduite, troubles de l'humeur

Troubles neuropsychologiques : définition, sémiologie, classification, évaluation. Troubles du développement des acquisitions scolaires, dyslexie et autres troubles de la fonction symbolique, dysphasie et troubles du langage, mémoire et amnésie chez l'enfant, symptomatologie acquise par traumatisme crânio-cérébral, symptomatologie dysexécutive, syndrome frontal.

**Unité 2. modalités pédagogiques spécifiques**

Troubles du développement : 22h

Troubles mentaux et du comportement de l'enfant : 14h

Troubles neuropsychologiques : 12h

Les étudiants effectuent au fil du cours les lectures et exercices demandés

6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

**Buts de l'évaluation**

Vérifier l'acquisition des connaissances enseignées dans les différentes unités d'enseignements, ainsi que la compréhension de l'incidence des différents troubles dans la vie quotidienne.

**Forme**

Deux examens écrits :

Psychopathologie et Neuropsychologie

Troubles du développement

La note finale du module est calculée proportionnellement à la durée des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation.

Psychopathologie et Neuropsychologie: 4/7

Troubles du développement de l'enfant: 3/7

Toutes les unités sont notées au 1/4 de point.

Examens en semaine 7

7 **Modalités de remédiation \***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**



## Descriptif de module

**Domaine :** Santé

**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Psychopatho., neuropsych. et troubles dév. (Interme Rel)</b>	<b>2011-2012</b>
8	<b>Remarques</b>		
	<p>En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La forme de la remédiation est identique à la forme de la 1<sup>e</sup> session. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1<sup>e</sup> session. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation. Si le module doit être répété, la répétition s'effectue par la reprise d'unités de cours correspondant aux divers contenus du module échoué dans un ou plusieurs modules du programme bachelor 2012, et le cas échéant par des travaux complémentaires. Le nom du module répété, ainsi que le nombre d'ECTS à obtenir correspondent à ceux du module échoué.</p>		
9	<b>Bibliographie</b>		
	<p>Amiel-Tison, C., &amp; Gosselin, J. (2008). Démarche clinique en neurologie du développement. Paris: Elsevier Masson. Geuze, R.-H. (2005). Le trouble de l'acquisition de la coordination: évaluation et rééducation de la maladresse chez l'enfant. Marseille: Solal. Lussier, F., &amp; Flessas, J. (2009). Neuropsychologie de l'enfant: troubles développementaux et de l'apprentissage, 2<sup>ème</sup> ed. Paris: Dunod. CIF-EA (2007). Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé: version pour enfants et adolescents. (2007). Genève: OMS</p>		
10	<b>Enseignants</b>		
	Ray-Kaeser Sylvie		
	<b>Nom du responsable de module *</b>		
	RAY-KAESER Sylvie		
	<b>Descriptif validé le *</b> 06.09.2011	<b>Descriptif validé par *</b> MEYER Sylvie	

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

### 1 Intitulé du module 2011-2012 **Pathologie approfondissement (Advanced Related)**

<b>Code</b> S.ER.SO.1414.F.11	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input checked="" type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	---

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétences visées**

- A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.  
C. Evaluer les fonctions physiques et psychologiques, les déficiences et les capacités, les facteurs personnels et environnementaux, les activités et leurs limitations, ainsi que la participation sociale et le handicap.

**Buts**

Connaître et comprendre, dans leurs aspects essentiels : les bases neurophysiologiques du système vestibulaire, de la sensibilité, de la douleur, de la perception, du mouvement et de la plasticité; l'apprentissage moteur ; les techniques d'investigation de radiologie ; le développement intra-utérin; les troubles neurologiques/orthopédiques spécifiques des enfants ayant une paralysie cérébrale ou une autre affection neurologique ou orthopédique courante et les traitements médicaux.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

- Unité 1. Neurophysiologie, 3 ECTS** (A. Bass, M. Bertrand Leiser, P. Wannier-Morino)  
**Unité 2. Pédiatrie, neuropédiatrie et orthopédiatrie, 2 ECTS** (G. De Coulon, C. Newman, X. Onrubia)

**Modalités pédagogiques générales**

74 h de cours.  
Cours ex cathedra et lectures.

**Unité 1. Neurophysiologie**

Système vestibulaire, proprioception et réflexes médullaires, sensibilité cutanée.  
Contrôle moteur et développement moteur.  
Plasticité et régénération.  
Performance motrice et apprentissage moteur.  
Techniques d'investigation en radiologie.

**Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques**

48 h  
Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées.

**Unité 2. Pédiatrie, neuropédiatrie et orthopédiatrie**

Développement intra-utérin, adaptation néonatale physiologique et pathologique, paralysie cérébrale, spasticité, maladies neuromusculaires, syndrome de Rett, Syndrome de Down, lésion du plexus brachial, torticollis congénital, amputation congénitale, scoliose, luxation de la hanche,

**Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques**

26 h  
Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées.

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Pathologie approfondissement (Advanced Related)</b>	<b>2011-2012</b>
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<b>Buts de l'évaluation</b> Vérifier l'acquisition des connaissances relatives à la neurophysiologie et à la pédiatrie.		
	<b>Formes générales</b> Examen écrit avec questions à développement et à choix multiples. La note finale du module est calculée proportionnellement aux crédits des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation (3/5 Neurophysiologie, 2/5 Pédiatrie, neuropédiatrie et orthopédiatrie). Les unités sont notées au 1/4 de point.		
	<b>Unité 1. Neurophysiologie</b> Buts et critères Vérifier l'acquisition des connaissances. Exactitude et précision des réponses.		
	<b>Unité 1. Modalités spécifiques d'évaluation écrite</b> Examen écrit d'une durée de 2 h. Semaine 27.		
	<b>Unité 2. Pédiatrie, neuropédiatrie et orthopédiatrie</b> Buts et critères Vérifier l'acquisition des connaissances. Exactitude et précision des réponses.		
	<b>Unité 2. Modalités spécifiques d'évaluation</b> Examen écrit d'une durée de 1 h 30 min. Semaine 27.		
7	<b>Modalités de remédiation *</b>		7a <b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<b>Autres modalités de remédiation</b> La remédiation consiste en un examen écrit à la semaine 37.		
8	<b>Remarques</b>		
	En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s, le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point) avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. L'échec à la remédiation entraîne l'échec du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation. En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi. Si le module doit être répété, la répétition s'effectue par la reprise d'unités de cours correspondant aux divers contenus du module échoué dans un ou plusieurs modules du programme bachelor 2012, et le cas échéant par des travaux complémentaires. Le nom du module répété, ainsi que le nombre d'ECTS à obtenir correspondent à ceux du module échoué.		
9	<b>Bibliographie</b>		
	Bax, M., Goldstein, M., Rosenbaum, P., Leviton, A., Paneth, N., Dan, B., Jacobsson, B., Damiano, D.; Executive Committee for the Definition of Cerebral Palsy. (2005). Proposed definition and classification of cerebral palsy. <i>Developmental Medicine &amp; Child Neurology</i> , 47(8), 571-6. Centre for Childhood Disability Research. <a href="http://www.canchild.ca">www.canchild.ca</a> Kandel, E. R., Schwartz, J. H. & Jessel T. M. (Eds). <i>Principles of neural science</i> (4e éd.). New York : McGraw-Hill. Schmidt, R. A. & Wrisberg C. A. (2004). <i>Motor learning and performance. A problem-based learning approach</i> (3e éd.). Champaign, IL: Human Kinetics.		
10	<b>Enseignants</b>		
	Bertrand Leiser Martine		
	<b>Nom du responsable de module *</b> BERTRAND LEISER Martine		
	<b>Descriptif validé le *</b> 06.09.2011	<b>Descriptif validé par *</b> Meyer Sylvie	

## Descriptif de module

Domaine : Santé  
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Méthodologie de recherche (Basic Core)	2011-2012
	<b>Code</b> S.ER.SO.1512.F.11	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 5 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		
	I. Augmenter et perfectionner ses compétences professionnelles, développer des pratiques probantes et contribuer à l'essor de l'ergothérapie.		
	<b>Buts</b> Apprendre à analyser et à élaborer des protocoles de travaux de recherche et de projet, sur le plan de la formulation d'une problématique ainsi que des méthodes de recueil et d'analyse des données. Acquérir les concepts utiles à la réalisation du travail de bachelor et à l'exercice de la pratique probante.		
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
	<b>Unité 1. Epistémologie, designs de recherche et de projet, 2 ECTS</b> (L. Oppizzi, M. Bertrand Leiser) <b>Unité 2. Recueil et analyse de données, 2 ECTS</b> (L. Oppizzi, M. Bertrand Leiser) <b>Unité 3. EBP et analyse critique d'études, 1 ECTS</b> (L. Oppizzi, M. Bertrand Leiser, N. Kühne)		
	<b>Modalités pédagogiques générales</b> 80 h de cours. Cours ex cathedra, exercices continus, lectures, laboratoire d'études scientifiques. Présence obligatoire.		
	<b>Unité 1. Epistémologie, designs de recherche et de projet</b> Principes de construction des savoirs. Les notions de recherche scientifique et de projet. Les principaux dispositifs de recherche et de projet. Recherche documentaire dans les bases de données "santé". L'élaboration d'une problématique. Designs et protocoles de recherche.		
	<b>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques</b> Cours ex cathedra Exercices continus en relation avec les matières présentées en classe.		
	<b>Unité 2. Recueil et analyse de données</b> Les méthodes de recueil de données descriptives qualitatives et quantitatives: questionnaires, méthodes ethnographiques, entretien de recherche. Analyse de données non structurées à l'aide la logique classificatoire: arborescences et techniques de codage.		
	<b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b> Cours ex cathedra Exercices continus en relation avec les matières présentées en classe.		
	<b>Unité 3. EBP et analyse critique d'études</b> Principes de la pratique fondée sur les données scientifiques (evidence-based practice); recherche documentaire; application des grilles d'analyse critique d'études scientifiques (grilles de McMaster).		
	<b>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques</b> Lecture d'articles scientifiques (techniques spécifiques), application des grilles d'analyse critique d'études scientifiques (grilles de McMaster).		

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Méthodologie de recherche (Basic Core)</b>	<b>2011-2012</b>
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<p><b>Buts et critères de l'évaluation</b> Vérifier que l'étudiant-e comprenne les principes de la recherche scientifique, qu'il ou elle sache déterminer la solidité et la pertinence des études scientifiques publiées, et qu'il ou elle soit en mesure d'appliquer les méthodes de recueil et d'analyse de données vues en classe.</p> <p><b>Modalités générales d'évaluation</b> Des exercices continus proposés en classe par les enseignants tout au long du cours et une analyse d'étude scientifique selon la grille de McMaster (laboratoire) permettront de valider le module.</p> <p>Trois dossiers écrits sont à produire. Chaque dossier vaut pour un tiers de la note. Un dossier avec les exercices continus réalisés sous la conduite de Martine Bertrand-Leiser, un dossier avec les exercices continus réalisés sous la conduite de Luca Oppizzi et un dossier avec l'analyse d'étude scientifique, comprenant le protocole de McMaster complété en bonne et due forme, et remis soit à Martine Bertrand Leiser s'il s'agit d'une étude quantitative, soit à Luca Oppizzi s'il s'agit d'une étude qualitative.</p> <p>Ces dossiers sont à remettre aux personnes concernées à la semaine 7 au plus tard.</p>		
7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<b>Autres modalités de remédiation</b>		
8	<b>Remarques</b>		
	<p>En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. La remédiation consiste en un dossier écrit contenant les exercices complétés et corrigés pour chaque thématique du cours. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p> <p>Si le module doit être répété, la répétition s'effectue par la reprise d'unités de cours correspondant aux divers contenus du module échoué dans un ou plusieurs modules du programme bachelor 2012, et le cas échéant par des travaux complémentaires. Le nom du module répété, ainsi que le nombre d'ECTS à obtenir correspondent à ceux du module échoué.</p>		
9	<b>Bibliographie</b>		
10	<b>Enseignants</b>		
	Oppizzi Luca		
	<b>Nom du responsable de module *</b>		
	OPPIZZI Luca		
	<b>Descriptif validé le *</b> 06.09.2011		<b>Descriptif validé par *</b> MEYER Sylvie